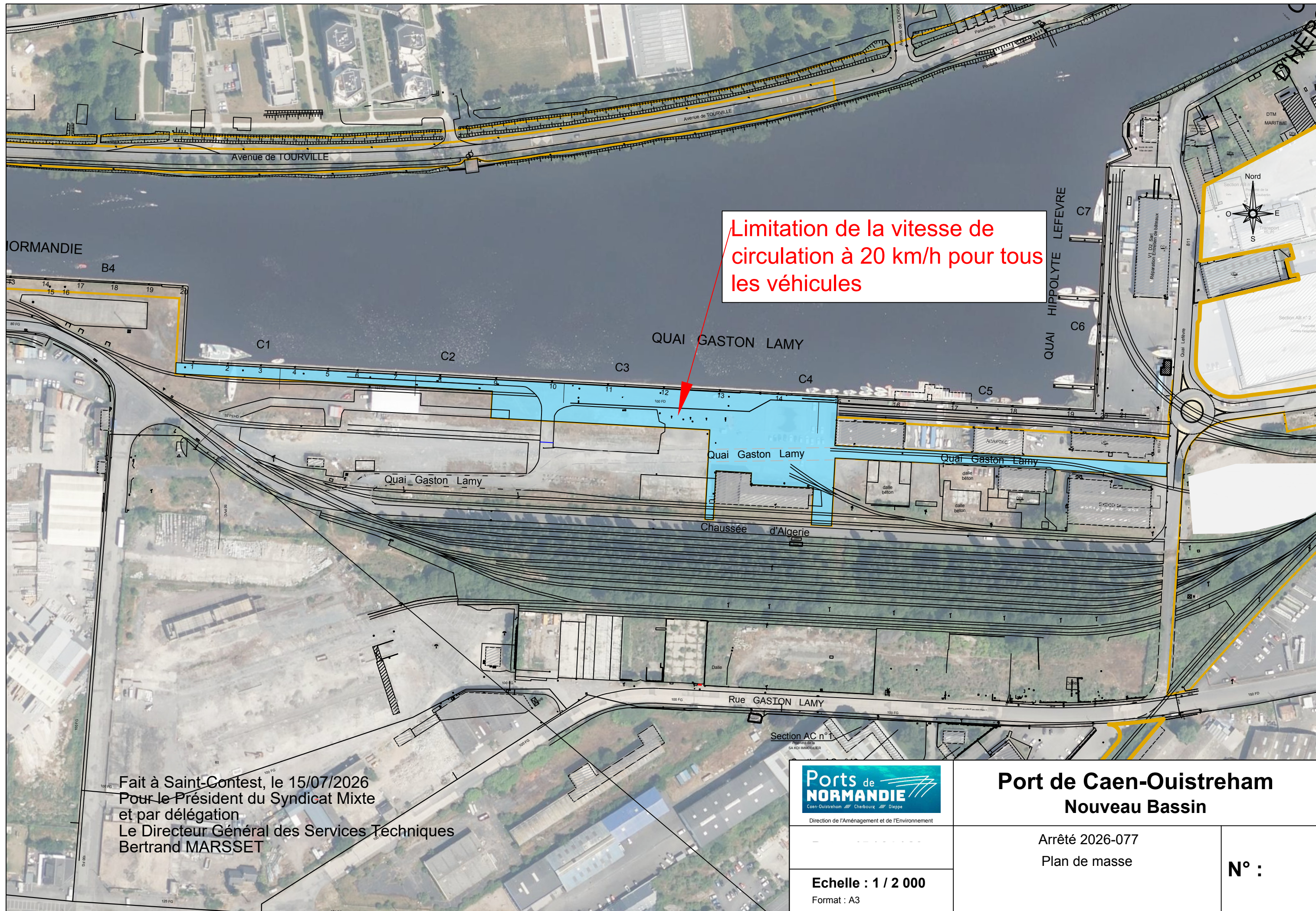




Limitation de la vitesse de
circulation à 20 km/h pour tous
les véhicules

Fait à Saint-Contest, le 15/07/2026
Pour le Président du Syndicat Mixte
et par délégation
Le Directeur Général des Services Techniques
Bertrand MARSSET



Ports de
NORMANDIE
Caen-Ouistreham / Cherbourg / Dieppe

Direction de l'Aménagement et de l'Environnement

Echelle : 1 / 2 000
Format : A3

Port de Caen-Ouistreham Nouveau Bassin	
Arrêté 2026-077 Plan de masse	N° :